



AFRIQUE Capital Humain

SOMMETS DES CHEFS D'ETAT

Série de notes techniques sur le capital humain en Afrique

Les programmes de protection sociale accélèrent le développement du capital humain pour la productivité, la résilience et la croissance

Juillet 2023

MESSAGES CLES

- Les programmes de protection sociale produisent de meilleurs résultats en matière de capital humain (CH) et contribuent directement à la réduction de la pauvreté et à la croissance inclusive. Des données provenant du monde entier et d'Afrique ont montré que des interventions dans le domaine de la protection sociale bien conçues, combinées à une mise en œuvre solide, permettent d'améliorer les principaux résultats en matière de CH parmi les pauvres et les vulnérables, ainsi que de renforcer la sécurité alimentaire, l'inclusion financière et l'épargne, et l'accumulation d'actifs au niveau des ménages - toutes ces conditions étant nécessaires à une transformation économique ascendante.
- Les programmes d'assurance sociale, de filet de sécurité productif et d'inclusion économique sont des instruments puissants pour atteindre le secteur informel et les jeunes vulnérables, y compris les femmes, avec la capacité productive de promouvoir l'épargne pour la sécurité des revenus, d'améliorer la résilience contre les chocs, de développer des compétences techniques et non techniques pour saisir les opportunités du marché, et de contribuer au développement économique local.
- L'investissement dans des systèmes de protection sociale adaptatifs et flexibles peut aider les pays à absorber les chocs climatiques et économiques, à protéger l'érosion des gains durement acquis sur les fronts du CH et de la réduction de la pauvreté, et à fournir des moyens efficaces pour compenser les effets négatifs des crises émergentes.
- Les réformes stratégiques et les investissements accrus dans la protection sociale ont des effets multiplicateurs tels que la gestion fiscale par le biais de réformes des subventions en protégeant les pauvres et les vulnérables, en renforçant le contrat social entre l'État et les citoyens, et en promouvant la prestation de services en faveur des pauvres.

PERTINENCE DE LA PROTECTION SOCIALE

- Malgré des progrès significatifs réalisés dans la réduction de la pauvreté au cours des deux dernières décennies en Afrique subsaharienne (ASS), ils n'ont pas été suffisants et durables pour permettre à la région d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement de « réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici à 2015 ». Le manque de résilience face à la pauvreté au niveau des ménages a également été illustré par les effets de la pandémie de COVID-19 et les chocs récents, qui risquent de compromettre gravement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En outre, en Afrique, bien que la sortie des pauvres de la pauvreté nécessite des efforts intenses, même un petit choc négatif pourrait rendre la plupart des populations vulnérables à la pauvreté. De nombreux ménages de la région sont vulnérables aux chocs tels que les maladies, les chocs météorologiques induits par le climat et les conflits. La nature des chocs évolue et pose de nouveaux défis.
- L'accélération de la croissance du secteur privé pour créer des emplois de qualité est un objectif important à long terme dans la région. Toutefois, compte tenu de l'état du marché du travail et du faible développement du CH, la majorité des jeunes Africains entrant sur le marché du travail resteront

Les programmes de protection sociale accélèrent le développement du capital humain pour la productivité, la résilience et la croissance

handicapés pour obtenir des opportunités d'emploi. Des efforts concertés sont nécessaires à court et à moyen terme pour améliorer la productivité des jeunes et les préparer à entrer sur le marché du travail. Dans ce contexte, des programmes de protection du revenu de base pour les pauvres et les personnes vulnérables, combinés à des interventions qui encouragent les investissements dans le CH, favorisent l'amélioration des moyens de subsistance durables et fournissent une formation adaptée au marché et au développement de l'esprit d'entreprise, devraient permettre aux ménages défavorisés de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés pour accéder à des emplois de meilleure qualité.

- Bien que la plupart des pays africains aient commencé à investir dans la protection sociale et plus particulièrement dans les programmes de filets de sécurité, ils n'ont pas encore atteint un niveau de couverture et de combinaison de programmes adéquat qui puisse contribuer à la stratégie plus large de réduction durable de la pauvreté, de promotion de la transformation économique ascendante et d'accélération de la croissance inclusive. Des engagements et des actions fermes sont nécessaires pour investir dans les systèmes de prestation afin d'accroître l'efficacité et de réduire la duplication des programmes.

ÉTAT DES LIEUX ET DONNEES PERTINENTES

- 8 pays de la région disposent désormais de registres sociaux opérationnels. Ces registres sociaux sont des systèmes qui identifient les ménages pauvres et vulnérables dans un pays ou une région et permettent de collecter des informations sur les situations socio-économiques, fournissant ainsi aux gouvernements et aux partenaires un mécanisme central pour identifier les bénéficiaires potentiels des programmes.
- L'ampleur des programmes varie, et la couverture va de moins de 5 % à plus de 90 % du quintile le plus pauvre dans certains pays. Malgré les difficultés

persistantes, la région a connu des progrès significatifs au cours des dernières années.

- Le financement durable des programmes sociaux est essentiel pour garantir des résultats à long terme. Les pays d'Afrique subsaharienne consacrent en moyenne 2,8 % de leur PIB aux interventions dans le domaine de la protection sociale. Toutefois, une grande partie de ces dépenses est consacrée aux pensions de la fonction publique. Des progrès sont nécessaires pour canaliser davantage de ressources vers l'assistance sociale directe et l'assurance sociale, qui sont mieux à même de lutter contre la pauvreté et de favoriser le développement humain.

RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES

1. Les programmes intégrés de protection sociale sont essentiels pour obtenir de meilleurs résultats en matière de CH. Les programmes intégrés de protection sociale facilitent une approche et une coordination multisectorielles afin d'aborder les vulnérabilités multiples et de maximiser l'efficacité et l'impact dans plusieurs secteurs. L'augmentation des investissements dans les programmes de protection sociale qui peuvent intégrer et faciliter l'accès aux services relatifs au CH contribuera à accélérer les progrès réalisés dans des domaines tels que la réduction des retards de croissance, l'amélioration de la préparation à l'école et l'augmentation de la demande de services de santé de base.
2. L'accélération des progrès vers des systèmes de protection sociale adaptatifs peut contribuer à l'efficacité et à l'amélioration de l'équité. Plus précisément, les investissements dans des registres sociaux dynamiques, des systèmes d'information de gestion interopérables et des systèmes de paiement numériques pourraient servir de plateformes pour permettre l'efficacité sur le plan administratif, la réduction des coûts, la promotion de la transparence et la facilitation d'une planification et d'une coordination améliorées pour la prestation de services.
3. Le nombre élevé de nouveaux arrivants sur le marché du travail dépasse la capacité de la plupart des économies de la région à les absorber dans des emplois productifs. La majeure partie des jeunes de

Les programmes de protection sociale accélèrent le développement du capital humain pour la productivité, la résilience et la croissance

l'Afrique subsaharienne à manquer d'expérience professionnelle, de compétences cognitives, techniques, socio-émotionnelles et commerciales nécessaires pour être productifs. Il est de plus en plus urgent de tirer parti des filets de sécurité productifs pour concevoir des approches globales et multiformes visant à favoriser les opportunités économiques et à dispenser des formations par l'intermédiaire de prestataires et d'entreprises sociales afin d'atteindre les jeunes difficiles à desservir.

4. Afin maintenir et pérenniser l'impact des principales interventions en matière de protection sociale, il est

important d'augmenter les ressources prévisibles destinées aux programmes de protection sociale et d'accorder une attention particulière aux caractéristiques essentielles, notamment la couverture et l'adéquation des interventions phares. Pour augmenter les chances de succès dans l'évolution des comportements et relever les défis persistants tels que le retard de croissance et l'achèvement de la scolarité, un examen et un suivi réguliers des besoins de financement, ainsi que de l'adéquation des transferts aux plus pauvres, sont justifiés, en particulier dans le contexte d'une inflation élevée.



AFRIQUE CAPITAL HUMAIN

SOMMETS DES CHEFS D'ETAT

DAR ES SALAAM | 25-26 JUILLET 2023

REMERCIEMENTS

Cette note technique fait partie d'une série compilée pour le premier Sommet des chefs d'État sur le capital humain en Afrique (juillet 2023), qui met l'accent sur l'importance de l'investissement dans les jeunes en tant que moteur essentiel de la productivité et de la croissance, comme le montrent la littérature récente et l'expérience des pays. Les auteurs et contributeurs de l'équipe technique du Sommet sont : Abdo Yazbeck, Alex Twinomugisha, Amanda Devercelli, Anne Bakilana, Changha Lee, Ernest Massiah, Fanen Ade, Fatima Naqvi, Huma Kidwai, Inaam Ul Haq, Kebede Feda, Maheshwor Shrestha, Maletela Tuoane, Maria Gracheva, Martin De Simone, Meskerem Mulatu, Mohamed Jelil, Ritika Dsouza, Robert Chase, Rogers Ayiko, Samer Al-Samarrai, Sara Troiano, Shawn Powers, Somya Bajaj, Silas Udahemuka, Srividya Jagannathan, Tekabe Belay, Yared Mekonnen. La rédaction et la conception graphique ont été réalisées par Enó Isong et William Ursenbach.

OBJECTIF ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La présente série de notes techniques sur le capital humain en Afrique est une synthèse des recherches et des données existantes dont l'objectif est de mettre en lumière des recommandations politiques utiles et pertinentes. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont présentées sont exclusivement celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions du Groupe de la Banque mondiale, de ses administrateurs ou des gouvernements qu'ils représentent. Toutes les notes de la série sont accessibles à l'adresse suivante : www.worldbank.org/en/events/2023/07/25/africa-human-capital-heads-of-state-summit



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE